
LES MÉDECINS THERMAUX PRENNENT LA PLUME L'EXEMPLE DE ROYAT

Thierry LEFEBVRE*

Résumé

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les médecins thermaux ont beaucoup écrit. Leurs publications prenaient la forme d'articles, mais aussi d'ouvrages de forme et de contenu variables. Nous nous sommes intéressé aux monographies médicales consacrées à la station de Royat. 100 ouvrages ont été repérés dans les collections de la Bibliothèque nationale de France. Ils couvrent une large période, néanmoins circonscrite, de 1855 à 1987, mais la production a fortement décliné à partir des années 1930, pour cesser définitivement dans les années 1980. Trois types de médecins ont successivement composé ces documents : les inspecteurs des eaux, les médecins consultants et les thésards. La motivation des médecins consultants semble avoir été essentiellement promotionnelle.

Mots clés Thermalisme ; Histoire (fin XIX^e - début XX^e siècles) ; Royat ; Monographies médicales

Abstract

Spa doctors as writers, the example of Royat (France)

Late 19th century and early 20th century, spa doctors have often written. Their publications were in the form of scientific papers, but also books and pamphlets. We study medical monographs devoted to Royat (Puy-de-Dôme, France). 100 items were found in the collections of the National Library of France. They cover a wide but circumscribed period of time, from 1855 to 1987, but production declined sharply in the late 1930's, to stop definitely in the 1980's. Three types of medical authors have successively produced these books and pamphlets : inspectors, spa doctors and PhD students. The motivation of spa doctors appears to have been primarily promotional.

Key words Crenobalneotherapy ; History (19th - 20th centuries) ; Royat ; Medical books and pamphlets

* Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication.
Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité, UFR LAC, Groupe "Science & Média"
75205 Paris cedex 13. Courriel : tlefeb@univ-paris-diderot.fr

Richesse de la littérature thermale

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, les médecins avaient pris l'habitude de rédiger et publier beaucoup d'ouvrages. Sans doute étaient-ils prédisposés à cet exercice par leurs études tout imprégnées d'humanités (baccalauréat ès lettres), ainsi que par l'effort de concentration qu'exigeait en principe la rédaction de leur thèse de doctorat. Et, si l'on met à part les médecins des universités et des hôpitaux, naturellement enclins à produire de la connaissance et à la transmettre, les plus actifs dans le champ éditorial furent, semble-t-il, les praticiens spécialisés dans le thermalisme.

On peut proposer d'emblée une raison conjoncturelle à cette effervescence : la période allant des années 1850 au début des années 1930 fut particulièrement faste pour le thermalisme français. Pendant ces trois quarts de siècle, son développement fut constant. Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à qualifier ce cycle favorable d'"âge d'or" ou de "fièvre thermale" [8].

Pour donner une petite idée de cette expansion, il faut rappeler que l'effectif des curistes passa d'environ 30 000 en 1822 à 335 000 en 1910. Et le nombre de médecins thermaux s'accrut en proportion. Dans le même temps, on assista au développement spectaculaire des infrastructures, grâce à un afflux de capitaux publics et privés : il en résulta une amélioration des captages, la construction ou la rénovation des établissements thermaux, l'essor des capacités hôtelières, mais aussi des progrès constants en matière d'accessibilité (grâce au chemin de fer en particulier).

Durant cette période, la littérature thermale se développa de concert. Elle donna lieu à une production qu'on peut estimer à plusieurs milliers d'ouvrages. À titre d'exemple, la Bibliothèque nationale de France conserve quelque 5 000 d'entre eux (toutes époques confondues) et, assurément, ce corpus déjà considérable est loin d'être exhaustif.

On peut grossièrement répartir ces ouvrages en trois grandes catégories :

- les traités généraux d'hydrologie médicale et d'hydrothérapie ;
- les annuaires et guides-indicateurs ;
- les monographies consacrées aux propriétés de telle eau, aux spécificités de telle station et/ou aux aménagements de tel établissement thermal.

Nous avons choisi de nous intéresser à la troisième catégorie de publications : les monographies "thermales". Rappelons qu'elles virent le jour en Italie au XIV^e siècle et surtout au XV^e siècle, sous la plume de médecins innovants (Gentile da Foligno, Tura di Castello, Jérôme de Viterbe, Pietro da Tossignano, etc.). Ces pionniers dissertaient des attraits environnementaux et des potentialités thérapeutiques de villes d'eaux italiennes, telles que Porretta, Viterbe et Bormio [6].

La France fut touchée beaucoup plus tardivement par cette littérature d'un genre nouveau. On peut citer Jean Le Bon, médecin du cardinal de Guise, qui publia en 1576 un *Abbrégé de la propriété des bains de Plommières* (Plombières) ; ou encore Nicolas Dortoman, auteur en 1579 d'un ouvrage en latin consacré aux thermes de Balaruc, *De causis et effectibus thermarum belilucanarum [...]*. Comme le rappellent Jean Meyers et Brigitte Pérez-Jean, ce dernier traité adoptait les deux axes privilégiés par les précédents

italiens, “à savoir, d’un côté, la recherche des causes expliquant les particularités des eaux, objet du livre I, et, de l’autre, l’explication des règles d’usage des eaux, détaillées dans le livre II” [5].

Par la suite, au fil des siècles, nombreux furent les ouvrages à vanter les mérites de telle source ou de tel établissement thermal. Mais l’apogée du genre se situa sans conteste entre le milieu du XIX^e siècle et les années 1920-1930. Les médecins thermaux, de plus en plus nombreux, prirent alors généreusement la plume.

L’exemple de Royat : des médecins thermaux très productifs

Nous avons choisi de nous intéresser à Royat, station thermale fameuse du Puy-de-Dôme. Au début du XIX^e siècle, ce hameau bordant la Tiretaine était déjà connu de longue date pour ses modestes bains, dits “de Saint-Mart”. Cette enclave balnéaire devint une commune autonome et prit le nom de Royat le 9 août 1829, après s’être émancipée de Chamalières [3]. Quelques années plus tôt, en 1822, une deuxième source minérale, baptisée “César”, en référence à ses probables origines gallo-romaines, avait été mise à jour. Suivit en 1843 une troisième source, de loin la plus abondante et la plus chaude : la “Grande Source”, rebaptisée par la suite “Eugénie”, qui alimente aujourd’hui encore les thermes municipaux de Royat, ainsi que les Bains & Spa Royatonic. Le 15 décembre 1843, l’exploitation des eaux minérales fut autorisée par arrêté ministériel et un premier “médecin-inspecteur des eaux de Royat”, le Dr Vincent Nivet, fut attaché en mai 1852 à l’établissement thermal.

Dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui nous a servi de base de travail (et qu’il faudrait compléter par ceux de la Bibliothèque interuniversitaire de santé et de l’Académie nationale de médecine), nous avons recensé pas moins de 110 monographies thermales consacrées à la seule station de Royat. Celles-ci ont été déposées au titre du dépôt légal, soit par les éditeurs, soit par les imprimeurs, soit par les médecins eux-mêmes. 100 d’entre elles furent signées explicitement par des médecins ou, à de très rares occasions, par la Société médicale de Royat, qui les regroupait quasiment tous en son sein. Des revues ou publications à caractère périodique, comme les *Cahiers d’artériologie de Royat* (1973-1997) ou les *Travaux de l’Institut de recherches cardiologiques* (1947-1978), ont été exclues de notre corpus, puisque ne correspondant pas au format monographique auquel nous nous sommes astreint.

Ces 100 monographies thermales s’échelonnent entre 1855 et 1987. Notons que 84 d’entre elles (soit 84 % du corpus) ont été publiées avant la Seconde Guerre mondiale, abondance éditoriale qui conforte l’impression d’un véritable “âge d’or”.

Les 100 ouvrages ont été signés ou cosignés par 42 médecins différents, dont l’auteur collectif déjà signalé (la Société médicale de Royat, créée en 1883 pour défendre les intérêts professionnels des médecins consultants de la station). La quasi totalité de ces praticiens, à quelques rares exceptions près (médecins parisiens renommés, comme Eugène Homolle ou Louis Landouzy ; étudiants en thèse), exerçaient à Royat au moment de la publication de leur ouvrage. S’il est difficile d’établir un ratio précis pour la longue période de notre étude, il est néanmoins possible de faire quelques “sondages” annuels

assez instructifs, en nous appuyant sur les recensements du personnel médical effectués pour les guides et indicateurs locaux, le *Rosenvald* ou encore l'*Annuaire médical des stations de France*.

C'est ainsi qu'en 1873, on recensait 4 médecins auteurs de monographies sur les 6 exerçant à cette époque à Royat ;

- en 1877 : 6 sur 8 ;
- en 1887 : 5 sur 9 ;
- en 1904 : 9 sur 12 ;
- en 1922 : 6 sur 16 ;
- en 1938 : 6 sur 22 ;
- en 1947 : 5 sur 15.

De ces premières constatations, on peut d'ores et déjà conclure qu'une forte minorité des médecins de Royat prirent la plume durant la période concernée, ce qui est déjà une spécificité en soi. Cette proportion de praticiens auteurs tendit néanmoins à diminuer significativement après la Première Guerre mondiale.

Les auteurs des monographies

Qui étaient ces médecins ? Sans entrer dans les détails biographiques, on peut distinguer trois types d'auteurs et leur associer, pour simplifier la lecture, une période de prépondérance :

- les *médecins-inspecteurs des eaux de Royat* (1855-1870) : Vincent Nivet (1852-1859), Gustave-Camille Allard (1860-1863), Paul-Louis Basset (1864-1881) et Francisque Boucomont (1881-1887) occupèrent successivement ce poste, de plus en plus décrié au fur à mesure que s'avancait le XIX^e siècle. 11 ouvrages (dont quelques-uns réédités et parfois augmentés) leur sont associés dans les collections de la BnF, soit 11 % du corpus étudié.

- les *médecins consultants* (1870-1925) : plus d'une vingtaine d'entre eux signèrent un ou plusieurs ouvrages. Les plus actifs furent incontestablement Edmond Fredet, Alexandre Petit, Paul Petit (le fils du précédent), Henri Laussedat et Anatole Mougeot, signataires respectivement de 9, 7, 7, 9 et 9 ouvrages, dont certains en commun. À eux seuls, ces cinq médecins totalisent 35 références, soit plus du tiers du corpus. C'est dire si leur influence devait être importante dans la station.

- les *thésards* (1925-1978) : 10 thèses furent soutenues entre 1900 (Paul Petit) et 1978 (André Poyet), essentiellement à Paris (première période), puis à Clermont-Ferrand (seconde période), et pour l'essentiel après la Seconde Guerre mondiale. Notons qu'à partir de 1946, la thèse devint dominante, puis quasiment exclusive de cette production livresque.

Comme le précisait le règlement de police daté du 24 juin 1853, la tâche d'un inspecteur des eaux consistait à assurer le service médical de l'établissement thermal : "Il veille à la conservation des sources minérales, et prescrit toutes les mesures qui intéressent la santé publique. Il fait dans ce but, aux fermiers-régisseurs et à l'administration

municipale de la commune de Royat, toutes les observations ou propositions qu'il juge convenables. Il peut, au besoin, nous [le préfet] adresser un rapport sur les abus qui seront venus à sa connaissance et nous signaler les améliorations et réparations qui lui paraîtraient nécessaires pour la conservation des sources et l'assainissement de l'établissement" [7]. La fonction essentielle des médecins-inspecteurs était donc de valoriser le plus largement possible la ressource. De fait, le premier d'entre eux, le Dr Vincent Nivet, choisit d'adopter en 1855 un plan on ne peut plus classique : "Historique", "Places et promenades", "Propriétés physiques et chimiques", "Action thérapeutique", "Mode d'action", "Soins hygiéniques", "Contre-indications" et "Action des agents hygiéniques". Il s'agissait de présenter en un seul ouvrage tous les avantages de l'établissement thermal, et donc de la station dont il avait la responsabilité médicale.

Les médecins consultants s'en tinrent dans l'ensemble à ce type de présentation, mais un certain nombre d'entre eux eurent tendance à privilégier des techniques qui les distinguaient d'une partie de leurs confrères et concurrents. Ainsi, le Dr G.-Edmond Fredet se focalisa en 1880 sur les "vertus curatives" du gaz carbonique abondamment présent dans les eaux de Royat. Le plan de sa monographie s'en trouva grandement affecté : "Action du gaz carbonique", "Action du gaz carbonique sur les voies respiratoires", "Action du gaz carbonique employé à l'état de gaz pur", suivi d'une "Conclusion" et d'observations (on parlerait aujourd'hui de cas cliniques) [2].

Quant aux thésards, ils s'efforcèrent de privilégier les études de cohortes, annonçant par là même la montée en puissance de la médecine factuelle ("*Evidence Based Medicine*"). Un bon exemple est fourni par la thèse de Michel Demont, soutenue en 1963 [1].

Forme et destination

La taille de ces ouvrages fluctuait considérablement, de 180 à 200 pages pour les plus épais (voir par exemple l'ouvrage collectif des docteurs Petit, Mougeot et Aubertot [9]) à 4 pages pour les plus minces. Ces paginations modestes, prépondérantes dans notre corpus (43 opuscules font entre 4 et 24 pages), nous rappellent le goût des médecins pour les tirés-à-part et autres bonnes feuilles, qu'ils veillaient ensuite à faire relier ou reproduire avec le plus grand soin par des éditeurs ou imprimeurs à façon. Il s'agissait le plus souvent d'articles jugés par leurs auteurs importants ou, à tout le moins, représentatifs de leur pratique. Beaucoup étaient préalablement parus dans des revues médicales spécialisées dans l'hydrologie médicale : *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, *Gazette des eaux*, *Annales d'hydrologie* ou *Archives générales d'hydrologie*, pour ne citer que les plus courantes dans notre corpus (nous avons repéré une douzaine de revues au total). D'autres provenaient des comptes rendus de congrès, si courants à l'époque. Il est évident que la plupart de ces ouvrages, petits et grands, étaient financés à compte d'auteur, leurs concepteurs assurant par ailleurs eux-mêmes l'essentiel de la diffusion.

Quel était le public visé ? Assurément, nous touchons là au grand mystère de cette production thermale foisonnante. Les tirages étaient probablement modestes (quelques

dizaines ou quelques centaines, tout au plus), ce qui explique sans doute la réédition ou la réécriture régulière de certains d'entre eux : ainsi *La Cure balnéaire de Royat*, des docteurs Petit, Mougeot et Aubertot, connu une première édition en 1935, puis trois rééditions successives, en 1936, 1939 et 1946 (figure 1).

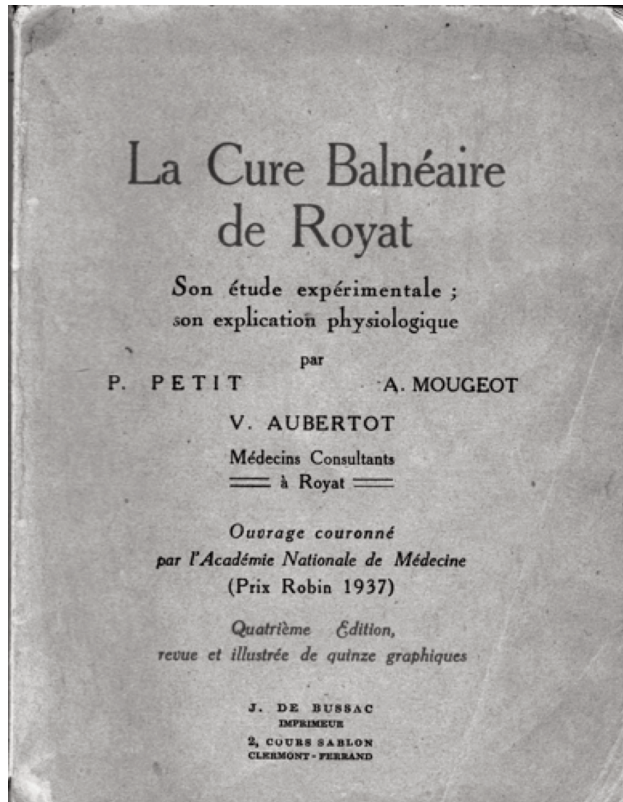


Figure 1 : La dernière édition de l'ouvrage des docteurs Paul Petit, Anatole Mougeot et Valery Aubertot, *La Cure balnéaire de Royat. Son étude expérimentale ; son explication*

En premier lieu, ces ouvrages s'adressaient bien évidemment à des médecins traitants de ville susceptibles de prescrire des cures à leurs patients. Les monographies leur étaient probablement adressées à leur cabinet, par exemple à Paris, Lyon, Montpellier ou Clermont-Ferrand. Elles pouvaient être également offertes de la main à la main, à l'occasion d'une rencontre inopinée dans la station thermale, car – ne l'oublions pas ! – certains médecins étaient à l'époque de grands consommateurs de soins thermaux : la publication d'une monographie signait la compétence et l'honorabilité du médecin

consultant qui l'avait signée, et par-là même son aptitude à assurer avec le plus grand sérieux et la plus grande courtoisie le suivi des patients qui lui seraient adressés. Signalons également la possibilité de diffuser ces monographies à l'occasion des "Voyages d'études médicales", si fréquents entre la fin du XIX^e siècle et le début des années 1930 [4]. Ces derniers pouvaient regrouper jusqu'à une centaine d'excursionnistes, pratiquement tous issus du corps médical. Le Massif Central était une de leurs destinations de prédilection, et Royat au tout premier chef.

La construction et le style de certains de ces ouvrages laissent également penser qu'ils pouvaient être offerts à des patients, probablement les plus distingués et les plus fidèles. Très souvent, la topographie des lieux, l'histoire de la station et les aspects pittoresques précédaient les informations médicales proprement dites. Ces constructions par paliers, très repérables, mais dont il est cependant difficile de dégager un modèle unique, suggèrent l'existence de plusieurs niveaux de lecture : chaque lecteur, quelle que fût sa formation, pouvait y puiser des informations susceptibles de l'intéresser.

Les enjeux étaient multiples : recruter une nouvelle clientèle dans un contexte de plus en plus concurrentiel, faire la preuve de ses "humanités" (critère nettement distinctif du corps médical, au moins jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale), asseoir sa renommée locale, régionale, voire nationale et même internationale (le Dr Alexandre Petit fit ainsi paraître une monographie en langue anglaise), etc.

Conclusion

Il n'a pas été possible de repérer des monographies médicales consacrées à Royat après 1987. La dernière est celle du Dr Michel Jaltel [3]. Encore celle-ci était-elle en grande partie historique. La forme privilégiée est désormais, à l'instar des autres branches de la médecine, la publication d'articles scientifiques plus ou moins longs dans une revue scientifique pratiquant le *peer review*. C'est le cas par exemple de la *Presse thermale et climatique*.

Le premier reprint "patrimonial" concernant Royat semble dater de 1992 : il s'agit d'un ouvrage de 1843 signé par l'imprimeur et écrivain Émile Thibaud, en quelque sorte l'un des "inventeurs" de la station [10]. Aucune monographie médicale ne semble avoir été rééditée sur papier, ce qui est, à notre avis, regrettable. Fort heureusement, la bibliothèque numérique Gallica permet d'accéder aux fichiers *pdf* d'un certain nombre de ces ouvrages, conservés à la Bibliothèque nationale de France. Tous devraient être numérisés à terme.

La "littérature thermale", telle que nous l'avons ici présentée à grands traits, reste un outil irremplaçable afin de comprendre et mieux pénétrer l'histoire du thermalisme, ses enjeux locaux, et sa mutation progressive vers la médecine thermale. Cette littérature doit donc être préservée, valorisée et, si possible, éditorialisée. L'exemple de Royat est certainement reproductible à d'autres stations.

Bibliographie

- 1 - Demont M. – *Étude statistique portant sur 227 cas d'artérites des membres inférieurs traités à Royat*. Thèse, Clermont-Ferrand, 1963.
- 2 - Fredet G.-E. – *Note sur les effets du gaz carbonique à Royat envisagés au point de vue physiologique et thérapeutique*. Paris : Germer-Baillière, 1880:6-15.
- 3 - Jaltel M. – *Royat, station thermale de l'artérite*. Orléans : chez l'auteur, 1987:36.
- 4 - Lefebvre T., Raynal C. *Du thermalisme à la médecine thermale. Aux sources du vrai « made in France »*. Paris : Square Éditeur, 2015:46.
- 5 - Meyers J., Pérez-Jean B. – Nicolas Dortoman, un médecin injustement oublié. In J. Meyers, B. Pérez-Jean (eds), *Nicolas Dortoman et Balaruc. La médecine thermale à la Renaissance*. Guilhem-le-Désert : Éditions Guilhem, 2015:VI.
- 6 - Nicoud M. – Les médecins italiens et le bain thermal à la fin du Moyen Âge. In D. Boisseuil (éd), « Le Bain : espaces et pratique ». *Médiévales* 2002;43:13-40.
- 7 - Nivet V. – *Recherches sur les eaux minérales thermales de Royat (Puy-de-Dôme)*. Clermont-Ferrand : Imprimerie de Thibaud-Landriot, 1855:56.
- 8 - Penez J. – *Dans la fièvre thermale. La Société des eaux minérales de Châtel-Guyon (1879-1914) : réussite et expansion d'une entreprise thermale*. Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 1994.
- 9 - Petit P., Mougeot A., Aubertot V. – *La Cure balnéaire de Royat (recherches récentes)*. Clermont-Ferrand : Imprimerie générale, 1936.
- 10 - Thibaud É. – *Royat : ses eaux et ses environs : itinéraire descriptif et historique*. Paris : Res Universis, 1992:72 p.